



**Observatoire Economique et  
Statistique d'Afrique Subsaharienne**



**Banque Africaine de  
Développement**

***Séminaire de lancement  
de l'élaboration des Stratégies nationales  
de développement de la statistique pour les pays membres  
régionaux de la sous coordination d'AFRISTAT dans le cadre  
de la mise en œuvre du Programme de comparaison  
internationale – Afrique***

**Bamako (Mali)  
Du 29 août au 1er septembre 2006**

***RAPPORT DU SEMINAIRE Volume I***

---

# Volume I

1. Synthèse des travaux
2. Annexe 1: Ordre du jour
3. Annexe 2 : Programme et calendrier des travaux
4. Annexe 3: Mot de bienvenue de M. Martin BALEPA, Directeur Général d'AFRISTAT à l'ouverture du séminaire de lancement de l'élaboration des stratégies nationales de développement de la statistique
5. Annexe 4: Allocution prononcée par M. André Portella, Chef de Division par intérim, Division des statistiques socioéconomiques, Département de la statistique, Groupe de la Banque africaine de développement
6. Annexe 5: Discours d'ouverture du Ministre du Plan et de l'Aménagement du Territoire de la république du Mali
7. Annexe 6: Liste des participants

## **SYNTHESE DES TRAVAUX**

## **INTRODUCTION**

Du 29 août au 1er septembre 2006, s'est tenu à Bamako (Mali), le séminaire de lancement de l'élaboration des Stratégies nationales de développement de la statistique (SNDS) dans le cadre du Programme de comparaison internationale pour l'Afrique (PCI-Afrique) piloté par la Banque africaine de développement (BAD).

Ce séminaire visait à apporter aux participants un ensemble de réflexions relatives au lancement des opérations d'élaboration des SNDS. En particulier, ces quatre journées devaient permettre de renforcer les connaissances des principaux acteurs des systèmes statistiques nationaux (SSN) sur le processus de planification stratégique axée sur les résultats. Il s'agissait aussi de travailler sur le contenu d'une SNDS et de partager des expériences dans ce domaine.

Ce séminaire regroupait d'une part, les directeurs généraux des instituts nationaux de statistique ou leurs proches collaborateurs chargés de l'élaboration des SNDS et des responsables de cellules DSRP/CSLP des pays placés sous la supervision d'AFRISTAT dans le cadre du PCI-Afrique. A l'exception de la Guinée Equatoriale, les pays suivants étaient représentés : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Cap-Vert, Centrafrique, Comores, Congo, Congo (RD), Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Guinée-Bissau, Mali, Mauritanie, Niger, Sao Tomé et Príncipe, Sénégal, Tchad et Togo. D'autre part, des représentants des partenaires techniques et financiers intervenant dans le développement de la Statistique en Afrique subsaharienne ont participé à cette rencontre.

La liste des participants figure en annexe 6

Trois allocutions ont marqué la cérémonie d'ouverture du séminaire.

M. Martin Balépa, Directeur Général d'AFRISTAT, dans son mot de bienvenue (Cf. annexe 3), a remercié les autorités maliennes d'avoir accepté d'abriter cette importante rencontre dont il a rappelé l'objectif principal, à savoir amener le plus grand nombre de pays à élaborer un plan national de développement de la statistique.

Ensuite, M. André Portella, Chef de la délégation de la BAD a réitéré l'engagement de la Banque à soutenir les efforts louables faits par les pays pour le développement de la statistique, outil indispensable à l'élaboration et au pilotage des politiques de développement (Cf. annexe 4). A cet effet, il a rappelé le dispositif mis en place, à travers le Programme de comparaison internationale, avec l'appui des organisations sous-régionales, pour apporter l'assistance technique et financière aux Etats dans l'élaboration de leur stratégie nationale de développement statistique.

Enfin, M. Marimantia Diarra, Ministre du Plan et de l'Aménagement du Territoire du Mali, a ouvert les travaux du séminaire en se félicitant de l'honneur fait à son pays d'abriter cette importante rencontre. Après le souhait de bienvenue (Cf. annexe 5), il a invité les participants à mettre à profit la semaine de travail pour identifier les problèmes qui minent le développement de la statistique et à proposer des approches adaptées à la situation particulière de chaque pays. Il a, en outre, remercié au nom de tous les Etats bénéficiaires, la Banque africaine de développement et les autres partenaires techniques et financiers pour le soutien constant apporté à la Statistique africaine à travers l'élaboration et le financement de programmes intégrés de développement statistique, gage de production de statistiques fiables, adaptées aux besoins.

## **A. PROGRAMME, ORGANISATION ET CONTENU DES TRAVAUX**

Articulés en plusieurs sessions, les travaux du séminaire ont été animés par les experts de la BAD, d'AFRISTAT et des personnes ressources ainsi que par les représentants des partenaires techniques et financiers. Outre la session d'ouverture, ces sessions se déclinent comme suit:

- Contexte général et initiatives internationales en matière de SNDS ;
- Organisation institutionnelle des systèmes statistiques nationaux, et relations entre les ressources humaines (RH) et la stratégie nationale de développement de la statistique ;
- Gestion axée sur les résultats et planification stratégique ;
- Point sur l'élaboration des SNDS dans les Etats ;
- Statistiques et synthèses économiques, et statistiques sociales sectorielles dans une SNDS
- Actions futures et conclusions.

### **A.1. Session I : Contexte général et initiatives internationales en matière de SNDS**

Présidée par M. Antoine Simonpietri, Coordonnateur du Secrétariat de PARIS21, cette session avait pour objet de présenter le contexte général des initiatives internationales en matière de développement de la statistique.

Cette session introductive des travaux proprement dits a été marquée par un exposé liminaire sur le contexte général dans lequel se tenait le séminaire ainsi que sur l'objectif poursuivi et par une intervention de M. Michel Mouyelo-Katoula, Coordonnateur du PCI-Afrique sur les « *Initiatives internationales et l'approche de la BAD dans l'élaboration des Stratégies de développement de la statistique –SNDS* ».

M. Mouyelo-Katoula a fait un rappel des objectifs et du contenu du Plan d'action de Marrakech pour la Statistique (MAPS) adopté en 2004 par la communauté internationale des bailleurs pour accélérer le développement de la statistique dans les pays du Sud. La mise en œuvre de ce plan a conduit en 2005 à l'élaboration du Cadre stratégique régional de référence pour le renforcement des capacités statistiques en Afrique (CSRR), qui à son tour servira de base et de source d'inspiration pour l'élaboration des SNDS dans les Etats. Le CSRR vise à contribuer à un développement plus performant et à une meilleure gouvernance.

Le défi à relever est d'améliorer la gestion axée sur les résultats des appareils statistiques des pays, à l'horizon 2015 dans la perspective d'atteinte des OMD, de mettre en œuvre les DSRP et les objectifs du NEPAD. Les stratégies du CSRR sont axées sur 12 points dont le renforcement du plaidoyer pour la statistique afin qu'il soit pris en compte dans le processus du développement. S'agissant des SNDS, en dehors de leur dimension stratégique, elles doivent inclure une vision à moyen et long termes et des plans d'action opérationnels à mettre en œuvre pour produire les changements sur le système statistique national.

Le conférencier a montré le rôle joué par la BAD dans le processus d'assistance aux Etats et aux organismes sous régionaux. La BAD a estimé à \$73 millions les besoins additionnels annuels pour l'appui financier au processus de mise en œuvre du CSRR (toutes sources confondues). Un mécanisme de suivi a été mis en place qui implique les pays, les organismes sous-régionaux à travers des revues par les pairs, la BAD, la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA), l'Union africaine (UA) et PARIS21. Le dispositif d'appui aux Etats dans ce cadre devrait être mis en place dès janvier 2008.

### **A.2. Session II : Organisation institutionnelle des systèmes statistiques nationaux, et relations entre les ressources humaines et la stratégie nationale de développement de la statistique**

Cette session a été présidée par M. Michel Mouyelo-Katoula, Coordonnateur Régional du PCI-Afrique à la BAD. Elle a comporté deux exposés, l'un axé sur l'organisation institutionnelle des SSN et la coordination statistique, et l'autre sur la gestion des ressources humaines, comme préalable à la réussite de la mise en œuvre des travaux statistiques.

La première communication de cette session, présentée par M. Jean-Louis Bodin, Inspecteur Général honoraire de l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques, France), était intitulée « *Organisation institutionnelle des systèmes de statistique nationaux* » (Cf. annexe 7.)

Dans son intervention, M. Bodin a abordé successivement les thèmes ci-après :

- le nouvel environnement de la statistique au début du XXI<sup>ème</sup> siècle ;
- le système statistique : ses différentes composantes ;
- les Principes fondamentaux de la statistique officielle et les lois statistiques ;
- la coordination statistique ;
- le contenu des lois statistiques ;
- le statut juridique des SSN et des INS ;
- des éléments de méthodologie pour la prise en compte des problèmes institutionnels des SSN dans la préparation d'une SNDS.

Le monde évolue dans un environnement fait d'ouverture des marchés, de mondialisation de l'économie où l'Etat a un rôle nouveau fait de plus de régulation, avec une technologie qui évolue rapidement. Dans ce contexte, la statistique doit évoluer pour répondre aux différents besoins (demande citoyenne, demande officielle et privée, besoins internationaux) et s'appuyer sur deux principes essentiels : légitimité et crédibilité.

Le rôle des gouvernements est donc essentiel car ils doivent créer l'environnement qui permet l'exercice de l'activité statistique selon les principes édictés par la communauté internationale (Résolution des Nations unies d'avril 1994). En effet, la session spéciale de la Commission de statistique des Nations unies reconnaît l'apport essentiel de cette Déclaration et l'adopte comme charte de référence au niveau mondial.

Il est aussi indispensable de mettre en place un mécanisme de coordination statistique compte tenu de la multiplicité des acteurs et du caractère spécial de bien public qu'est la statistique. En conséquence, quelles missions et fonctions peut-on attribuer aux Conseils nationaux de statistique (CNS), comment gérer les ressources humaines souvent rares, quel contenu donner aux lois et règlements statistiques, quel statut donner aux INS en tant qu'organe central et essentiel du SSN, comment faire évoluer les SSN avec l'apparition de nouveaux besoins comme la décentralisation administrative, et comment financer les SSN ?

Toutes ces questions ont fait l'objet de débats dont l'endossement de la résolution des Nations Unies sur les bonnes pratiques statistiques par les instances africaines (UA, BAD), le choix de type d'organisation des SSN (centralisés ou décentralisés) avec le rôle des INS et des CNS, le cadre juridique des SSN (tutelle et statut des SSN et des INS), la formation et les problèmes de coordination etc. Il est apparu qu'aucun système n'est parfait et que toute option doit tenir compte de la capacité à le mettre en œuvre pour répondre aux besoins et du contexte de chaque pays

La seconde présentation de la session a été présentée par M. Martin Balépa, Directeur Général d'AFRISTAT, sous le titre « *Quelle gestion des ressources humaines pour un institut national de statistique? Quelques réflexions pour améliorer la production statistique par une meilleure gestion des ressources humaines* »

D'abord, il a montré l'intérêt et l'importance des RH dans le processus SNDS, et abordé ensuite les questions récurrentes liées à leur gestion.

S'agissant de l'intérêt, l'intervenant a montré que l'INS étant une unité de production, les ressources humaines sont l'un des facteurs de production essentiel qu'il convient de gérer avec la rigueur nécessaire car il est rare et les compétences coûtent cher. Il faut du personnel qualifié au sein des INS pour participer au processus de formulation et de mise en œuvre des SNDS.

S'agissant de la gestion des ressources humaines, il a mis l'accent sur les modes de recrutement transparents pour détecter les valeurs, la question de la motivation (récompense/sanction) du personnel face à des faibles niveaux de rémunération et des statuts figés des fonctions publiques.

L'exposé a posé le problème des capacités managériales des cadres dirigeants des INS, celui récurrent de l'insuffisance des statisticiens pour couvrir les besoins des INS et la problématique de la formation. Il a aussi abordé les questions de communication interne nécessaires pour créer une ambiance d'ouverture, de confiance et d'engagement au sein des INS, et les questions de gestion des connaissances avec la nécessité de renforcer la formation continue. Il a indiqué qu'un plan de travail par agent est nécessaire pour apprécier le rendement des uns et des autres, avec un suivi et des évaluations périodiques.

Enfin, la question de leadership des INS, en fait celui du directeur, a clos l'exposé.

Les débats ont porté sur les questions suivantes :

- l'interférence avec le domaine politique ;
- la motivation du personnel ;
- les modes de recrutement ;
- la formation (y compris la formation continue) et l'encadrement ;
- la mobilisation des ressources financières jugée tout aussi importante que la gestion des ressources humaines.

### **A.3. Session III : Gestion axée sur les résultats et planification stratégique**

Cette session a été présidée par M. Jean-Louis Bodin, Inspecteur Général honoraire de l'INSEE. Elle a fait l'objet de deux communications : l'une, intitulée « La gestion axée sur les résultats » (Cf. Annexe 7) présentée par M. Gilbert E. Oloko, Consultant, portait sur les techniques de gestion axée sur les résultats (GAR) et l'autre, sous le titre « Planification stratégique » (Cf. Annexe 7), et exposée par M. Pascal Sileté-Adogli, prolongeait la première sur l'application de ces techniques dans le processus de planification stratégique.

La première partie de la communication de M. Oloko a rappelé quelques définitions, notamment les concepts d'organisation avec son environnement, le concept de management et celui central de résultat. Ces concepts font l'objet de différences d'interprétation selon les écoles de pensée.

La deuxième partie a mis l'accent sur la méthodologie et les outils de gestion axée sur les résultats (GAR). La GAR est née au début des années 90 dans le cadre de la nécessité de rendre compte de l'utilisation de l'aide publique au développement (APD) au niveau des opinions nationales des Etats membres de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), premiers bailleurs de fonds pour l'APD.

La GAR pose la problématique de la bonne gouvernance et de la transparence. Elle essaie de vulgariser le concept de rendre compte. Le principe essentiel de base est la mesure du changement, c'est-à-dire le résultat, pour une organisation qui offre des biens et services.

Ainsi, M. Oloko a ensuite présenté respectivement le cadre logique, le plan de travail et le cadre de suivi avec des exemples à l'appui à partir d'un logiciel spécifique. La GAR se fait dans un cadre participatif avec un accent sur l'évaluation des risques. Les débats qui ont suivi ont porté sur :

- les concepts et définitions, notamment le but, l'objectif, le résultat, etc. ;
- l'évolution et les variations du cadre logique ;
- les questions immédiates et les préoccupations à moyen et long termes ;
- la disponibilité des informations pour élaborer et mettre en œuvre une GAR.

La seconde communication a complété la première dans le sens de l'application de la GAR à la formulation des SNDS selon les principes de la planification stratégique, instrument de management axé sur les résultats.

La planification stratégique dans une organisation est un processus de prévision, de détermination d'objectifs et de moyens à mettre en œuvre pour les atteindre dans des délais prévus. Elle aboutit à un plan stratégique qui peut se formuler suivant sept étapes à savoir : l'état des lieux, la vision et la mission, les objectifs, les problèmes à résoudre, les stratégies, les activités opérationnelles et les plans d'action. Le processus de planification stratégique met en exergue la formulation de stratégies alternatives et ne considère pas la confection de la feuille de route et la mise en œuvre de la SNDS comme des étapes d'élaboration du plan stratégique.

Les débats ont porté sur :

- l'agencement du schéma du plan stratégique notamment le positionnement des « problèmes », de la vision, de l'analyse des risques, et du système de suivi-évaluation, de même que le concept de stratégie alternative ;
- la question de l'approche participative qui sous-tend toute planification stratégique ;
- les préoccupations de mise à jour ;
- les liens avec les DSRP ;
- les différences entre les plans de développement des années 60 et 70 et les plans stratégiques développés actuellement ;
- la nécessité de tenir compte des besoins immédiats par rapport à la planification stratégique dont l'échéance porte sur 3 à 5 ans ;
- la prise en compte des questions de gestion, de mobilisation des ressources et de programmation budgétaire, d'organisation et de communication dans la mise en œuvre.

#### **A.4. Session IV : Point sur l'élaboration des SNDS dans les Etats**

Présidée par M. Birimpo Lompo, Directeur Général Adjoint d'AFRISTAT, cette session avait pour objet d'établir un état d'avancement succinct de l'élaboration des SNDS dans les pays. A la demande des organisateurs, les pays étaient invités à faire parvenir leurs rapports à AFRISTAT. Les pays suivants ont effectivement communiqué ces rapports : Centrafrique, Comores, Congo, Congo (RD), Côte d'Ivoire, Gabon, Mali, Mauritanie, Sao Tomé et Príncipe, Sénégal, Tchad, Togo. Quatre d'entre eux ont fait l'objet de présentation. Il s'agit des rapports de la Côte d'Ivoire, du Gabon, du Mali et du Togo présentés respectivement par M. Idrissa Ouattara, Chef de département à l'Institut national de la statistique de Côte d'Ivoire, M. Paul-Henri Nguema Meye, Directeur Général Adjoint de la statistique et des études économiques du Gabon, M. Mahmoud Ali Sako, Directeur National Adjoint de la statistique et de l'informatique du Mali et M. Animaou Tchiou, Coordinateur national SNDS à la Direction générale de la statistique et de la comptabilité nationale du Togo.

Les présentations étaient exposées suivant le même schéma : diagnostic du SSN (description, cadre juridique et institutionnel, organisation statistique, spécificités, forces et faiblesses, contraintes et opportunités), et les programmes statistiques (expériences en matière d'élaboration des SNDS, programmes en cours d'exécution et perspectives).

Il est apparu des niveaux disparates en matière d'expérience, de préparation et de mise en œuvre des SNDS.

Ainsi, la Côte d'Ivoire a déjà préparé et adopté une SNDS et en est à la phase de mise en œuvre. Une actualisation a été faite avec les difficultés de mobilisation des ressources (humaines et financières). L'INS a un statut de société d'Etat.

Le Gabon se trouve à l'étape de l'adoption de l'agenda du processus et de la mobilisation des financements avec des difficultés importantes de ressources humaines. Le statut de la Direction générale de la statistique et des études économiques (DGSEE) est celui d'une administration centrale.

Le Mali dispose d'une SNDS. Il a procédé à une actualisation qui vient d'être adoptée en même temps que la promulgation d'une loi statistique. La Direction nationale de la statistique et de l'informatique (DNSI), organe central du SSN, a un statut d'administration centrale. Les difficultés sont essentiellement d'ordre humain et financier.

S'agissant du Togo, une feuille de route a été élaborée et validée décrivant l'agenda du processus. Le SSN s'appuie sur la Direction générale de la statistique et de la comptabilité nationale (DGSCN) qui est une administration centrale. Le SSN au Togo fait face aux difficultés de ressources humaines et financières.

Les débats ont porté sur :

- la nécessité d'accorder plus de temps aux monographies pays en vue de renforcer les échanges ;
- les questions liées aux expériences en matière d'approches participatives ;
- les problèmes de coordination dans les processus SNDS ;
- les revues et systèmes de suivi-évaluation des SNDS ;
- les ressources humaines jugées très insuffisantes face aux contraintes de recrutement, au niveau de rémunération peu attractif et la raréfaction des bourses pour la formation ;
- les financements difficilement mobilisables bien que souvent existants ;
- les modes et supports de validation et d'adoption des lois statistiques et des SNDS ;
- les méthodologies d'élaboration des SNDS qui restent encore très générales

#### **A.5. Session V: Statistiques et synthèses économiques, et statistiques sociales sectorielles dans une SNDS**

L'objet de cette session était de proposer quelques domaines du contenu d'une SNDS. Les cinq communications présentées ont couvert le vaste champ des statistiques et synthèses économiques et ont abordé la nécessaire intégration des statistiques sociales sectorielles dans une telle stratégie. Cette session qui s'est déroulée sur deux journées a été respectivement présidée par M. Jean-François Divay, Administrateur de l'INSEE en service au ministère français des Affaires étrangères (Développement, Coopération et Francophonie) et par M. Honoré Toro Djerma, Spécialiste Senior en statistiques du travail au Bureau régional Afrique (Dakar) du Bureau international du travail (BIT).

La première communication de cette session, « *La place des statistiques et synthèses économiques dans une SNDS* » (Cf. Annexe 7 ), a été présentée par M. Paul Koffi Koffi, Statisticien économiste, Consultant.

M. Koffi Koffi avait axé son exposé sur les domaines de la statistique suivants : micro et macro-économiques, finances publiques, monnaie et finance, balance des paiements et comptabilité nationale. Sa présentation a également porté sur la diffusion des données et la transparence statistique, le développement de nouvelles statistiques.

Auparavant, il avait rappelé l'intérêt de produire les statistiques et synthèses économiques, puis présenté les principaux organismes internationaux et régionaux qui interviennent dans cette activité, les nomenclatures et manuels usuels et les programmes de développement des SSN.

En matière de statistiques micro et macro-économiques, l'accent a été porté sur les principales sources de données statistiques (ménages à travers des recensements démographiques et enquêtes diverses, des entreprises sur la base d'enquêtes et fichiers divers, relevés de prix pour les indices de prix, etc.), les principaux cadres de synthèses statistiques, notamment la comptabilité nationale qui est par excellence l'instrument de synthèse statistique le plus complet et qui met en valeur les principaux agrégats macro-économiques. Pour les statistiques des finances publiques, le budget reste la principale source de données, avec le tableau des opérations financières (TOFE). En ce qui concerne les statistiques monétaires et financières, les comptes des banques centrales, des autres banques et établissements

financiers sont les sources principales des données. Pour la balance des paiements, les transactions entre un pays et l'extérieur sont comptabilisées par dans la majorité des cas par les banques centrales.

S'agissant de la diffusion et la transparence statistiques, la communication est revenue sur l'importance du Système général de diffusion de données (SGDD) du Fonds monétaire international et les principes de base de la bonne gouvernance des finances publiques.

Enfin, le présentateur a fait un tour d'horizon sur les statistiques nouvelles (dette publique, suivi de la pauvreté et des OMD, mondialisation, etc.) et proposé un programme minimum de statistiques et synthèses économiques à inclure dans les SNDS.

Les débats ont porté sur :

- Les relations entre les INS et les autres structures qui produisent des statistiques économiques hors comptabilité nationale ;
- La nécessité de développer les statistiques économiques ;
- Les liens entre les DSRP et la coordination statistique ;
- La nécessité de maîtriser les agendas statistiques pour rendre utiles les produits notamment la comptabilité nationale ;
- La nécessité de développer des instruments et outils de description statistique et d'analyse des économies et spécificités africaines ;
- La nécessité de disposer d'un programme minimum de statistiques économiques à intégrer dans les SNDS.

M. Adalbert Nshimyumuremyi, Statisticien principal à la BAD, a ouvert la série de communications sur les statistiques sociales sectorielles par une intervention intitulée « *L'intégration des statistiques sociales sectorielles dans les SNDS* ». Elle a porté sur l'analyse de la situation, le projet de manuel de planification et d'intégration des statistiques sectorielles dans les SNDS, la coordination des statistiques sectorielles.

S'agissant de la coordination, le problème de la duplication et celui de la synergie ont été exposés de même que la faible communication entre l'INS et les services sectoriels d'une part ; et entre les services sectoriels d'autre part.

Un système intégrant les secteurs de la santé, de l'éducation, du travail et de l'agriculture a été présenté incluant les ressources, les indicateurs et les sources de données.

Les participants ont été informés de l'existence d'un projet de préparation d'un « *manuel de planification et d'intégration des statistiques sectorielles dans les SNDS* », avec la collaboration de PARIS21, des agences internationales de développement et des pays.

Les discussions ont porté sur la coordination au sein des SSN et les approches d'élaboration des SNDS.

La deuxième communication<sup>1</sup> a été présentée par M. Honoré Toro Djerma, Spécialiste senior en statistiques du travail au BIT. Elle portait sur l'importance du système d'information sur le marché du travail (SIMT). Après avoir exposé les insuffisances de la production des statistiques du travail (faibles des ressources mises en œuvres, insuffisance méthodologique, etc.), le présentateur a proposé trois types de recommandations relatives au renforcement et à l'amélioration du cadre de gestion du SIMT; à la dissémination et à la dynamisation de la coordination et de la coopération internationale.

---

<sup>1</sup> Initialement non prévue, cette communication avait été présentée après celle relative au statistiques et synthèses économiques.

Au cours des débats, la question de l'utilité des observatoires de l'emploi dans la production statistique n'a pas trouvé de réponse définitive.

La troisième communication de la session avait pour titre «L'intégration des statistiques sociales sectorielles dans une SNDS :le cas de l'éducation » (Cf. Annexe 7) et a été présentée par M. Gérard Osbert, Expert en statistiques sociales à AFRISTAT. Elle était axée sur le compte satellite de l'éducation au Mali. La présentation a porté sur le cadre conceptuel des comptes satellites (satellites aux comptes de la nation). Ces comptes sont alimentés en données provenant des principales sources (les recensements de la population, les enquêtes auprès des ménages et les sources administratives).

La mise en œuvre et le suivi des DSRP/OMD suscite une forte demande d'informations sur les conditions de vie des ménages. L'introduction d'outils nouveaux tels que les cadres de dépenses à moyen terme (CDMT) ont permis de donner plus de pertinence aux travaux statistiques en vue d'une programmation et d'un suivi plus réguliers. Le conférencier a présenté une approche intégrée des statistiques démographiques et sociales proposée par le Cadre de référence et support méthodologique minimum commun pour la conception d'un système d'information pour le suivi des DSRP et des OMD (CRESMIC). Le système d'information et de suivi de la réduction de la pauvreté (SIRP) est assis sur quatre dimensions (les ressources humaines, le cadre institutionnel, le cadre spatial et l'axe temporel) et trois sous-systèmes (le suivi de la pauvreté et les conditions de vie des ménages, le suivi de l'exécution des politiques, programmes et projets, et l'évaluation d'impacts).

En matière de programmation, le budget-programme est l'étape préalable. Le CDMT permet de faire le lien avec les stratégies de réduction de la pauvreté. Appliqué à l'éducation, il faut noter l'existence de nomenclature du système (préscolaire, primaire; secondaire 1<sup>er</sup> cycle, secondaire 2<sup>ème</sup> cycle, enseignement technique et la formation professionnelle et l'enseignement supérieur. L'éducation non formelle doit être prise en compte.

Le compte satellite permet de répondre aux questions : qui finance ? qui produit ? qui bénéficie de la dépense ?

Les débats ont porté sur les aspects méthodologiques dans le cadre des comptes satellites d'une part, et d'autre part, sur le dispositif d'information à mettre en place, notamment les relations entre les budgets, les objectifs du secteur et les sources de données.

Le quatrième exposé de la session, intitulé « Les statistiques sociales dans une SNDS » (Cf. Annexe 7), a été présenté par Dr Etienne Dembélé, Consultant. Le conférencier a traité des questions suivantes : le système d'information sanitaire (SIS), les indicateurs de santé et les OMD, les principes clefs et les sources de données. Enfin, il a illustré son propos par une étude de cas sur le Mali.

Le SIS est un cadre d'informations sur le système sanitaire qui prend en compte toutes les phases de la chaîne de production statistique jusqu'à la diffusion. Le SIS aide à la planification sanitaire, permet la communication avec les acteurs du système sanitaire, aide à l'allocation budgétaire et à la production d'indicateurs de santé au niveau national et international. Les principes de base du SIS sont : simplicité et adaptabilité, prise de décision, amélioration de l'analyse des données. Un ensemble d'indicateurs minimum a été présenté et devrait couvrir les niveaux national et régional, les cibles, etc.

Les sources de données sont le RGPH, l'état civil, les enquêtes auprès des ménages, les comptes satellites de la santé, les informations sur la gestion et la surveillance santé.

S'agissant du SIS Mali, il donne les grandes orientations du système de développement, les objectifs retenus, les relations au sein des SSN et les contraintes ainsi que les approches de son intégration dans la SNDS.

La cinquième communication a été présentée par M. Eloi Ouedraogo, Expert en statistiques agricoles à AFRISTAT. Elle avait pour titre «Intégrations des statistiques agricoles et rurales dans les SNDS» (Cf. Annexe 7)

Les points suivants ont été abordés : les besoins en statistiques agricoles, l'état des lieux et les contraintes des systèmes de statistiques agricoles africains, et la stratégie pour la prise en compte des statistiques agricoles dans les SNDS.

S'agissant des besoins, il faut noter ceux liés à la planification et à la gestion de l'économie agricole et rurale, à la gestion des politiques de sécurité alimentaire, au processus DSRP, aux politiques de décentralisation et aux politiques agricoles communes au niveau régional.

Les principales contraintes sont : mauvaise articulation entre l'offre et la demande statistique, l'isolement et la déconnexion des statistiques agricoles dans le SSN, le manque de coordination, la faiblesse des ressources humaines spécialisées pour les statistiques agricoles, faible intégration des données, contraintes techniques et méthodologiques, faible engagement des gouvernements pour les statistiques agricoles, manque de coordination de la coopération technique.

La stratégie d'intégration des statistiques agricoles dans les SNDS devrait s'appuyer sur le renforcement institutionnel, la mise en place d'un système de stockage, d'analyse et de diffusion des données agricoles, puis celle d'un programme de collecte des données agricoles (recensement agricole, enquêtes agricoles).

Les débats ont porté sur : les spécificités des statistiques agricoles très peu intégrées dans le SSN, l'isolement souvent voulu des services statistiques agricoles, l'attitude des partenaires au développement dans le montage des opérations de statistiques agricoles, notamment l'organisation des recensements agricoles.

#### **A.6. Session VI : Actions futures**

En vue de l'effectivité de l'élaboration des stratégies, il a été rappelé aux Etats les dispositions administratives et conditions à remplir pour bénéficier des financements de la Banque africaine de développement. Les actions éligibles à ce financement ont été rappelées ainsi que la place des interventions d'AFRISTAT. Les apports d'autres partenaires sont aussi à rechercher en concertation avec d'autres partenaires afin d'éviter les doubles comptes et le gaspillage des faibles ressources.

AFRISTAT a insisté sur la nécessité de respecter les procédures de la BAD dans la justification des avances reçues et de se conformer aux seules demandes inscrites dans les budgets. Il a, par ailleurs invité les pays à développer des synergies en leur sein dans l'élaboration des stratégies, en développant le partage des connaissances et en s'inspirant des expériences réussies ou non des pays ayant déjà une expérience dans cette démarche.

### **B. RECOMMANDATIONS**

Au terme de leurs travaux, les participants ont adopté les recommandations ci-après :

#### **Recommandation n°1** (à l'attention de l'UA, de la BAD et de la CEA)

Soumettre, dans les meilleurs délais à l'attention des Chefs d'Etat et de Gouvernement, une proposition de Charte de la statistique africaine en s'appuyant sur la Résolution des Nations unies sur les Principes fondamentaux de la statistique officielle, afin d'amener les Etats africains à mettre en place des règles d'éthique et de bonnes conduites en la matière, en vue de promouvoir la culture et la production statistiques pour le développement.

**Recommandation n°2** (à l'attention des pays)

Renforcer les dispositifs juridiques et pratiques de coordination statistique sous le leadership de l'institut national de statistique.

**Recommandation n°3** (à l'attention des pays, de la BAD, de la CEA et d'AFRISTAT)

Elaborer un système de coûts standards pour maîtriser les opérations et produits statistiques dont les budgets varient énormément d'un organisme à un autre, et favoriser la mobilisation des ressources pour financer les activités statistiques.

**Recommandation n°4** (à l'attention des pays, de la BAD, de PARIS21, d'AFRISTAT et d'autres partenaires techniques et financiers)

Initier des formations au management à l'attention du personnel d'encadrement des instituts nationaux de statistique, en particulier le directeur général et les responsables de gestion des ressources humaines.

**Recommandation n°5** (à l'attention des pays, de l'UA, de la BAD et de la CEA)

Encourager la mise en place, dans les pays, d'un dispositif transparent de désignation des principaux responsables des instituts nationaux de statistique afin de renforcer leur indépendance scientifique et leur stabilité.

**Recommandation n°6** (à l'attention des pays, de l'UA, de la CEA et des partenaires techniques et financiers)

Améliorer les niveaux de rémunération de base du personnel du SSN et favoriser plus d'équité dans le partage des avantages de tous ordres procurés par les opérations statistiques.

**Recommandation n°7** (à l'attention des pays, de l'UA, de la BAD, de la CEA et d'AFRISTAT)

Procéder régulièrement à des évaluations internes et externes (évaluation par les pairs) de la mise en œuvre de la SNDS.

**Recommandation n°8** (à l'attention de la BAD, de PARIS21 et d'AFRISTAT)

Elaborer un manuel opérationnel de planification stratégique axée sur les résultats pour la formulation des SNDS en s'appuyant sur l'existant.

**Recommandation n°9** (à l'attention des pays, de la BAD, de PARIS21 et d'AFRISTAT)

Intégrer la SNDS dans les DSRP et maîtriser les délais de formulation des SNDS.

**Recommandation n°10** (à l'attention des pays)

Prendre toutes les dispositions pour que les Etats accordent suffisamment de postes d'emploi de statisticiens dans tous les services des SSN.

**Recommandation n°11** (à l'attention des pays, de l'UA, de la BAD, de la CEA, de PARIS21, d'AFRISTAT, et des partenaires techniques et financiers)

Mobiliser les ressources pour le financement de la formation des statisticiens, et accroître les ressources financières affectées aux SSN pour la production statistique et au financement de l'élaboration et la mise en œuvre des SNDS.

**Recommandation n°12** (à l'attention des pays, de la BAD, d'AFRISTAT, de PARIS21, et d'autres partenaires techniques et financiers)

Organiser des rencontres spécifiques sur :

- les statistiques de travail ;
- les relations entre les INS, les services du budget et les équipes des DSRP ;
- les relations entre les services des statistiques sectorielles, l'INS et les organismes spécialisés des Nations unies.

**Recommandation n°13** (à l'attention des pays, de la BAD et d'AFRISTAT)

Assister les Etats dans la confection des comptes satellites et dans la mise en place de systèmes intégrés d'informations sociales.

**Recommandation n°14** (à l'attention de la BAD, de PARIS21 et d'AFRISTAT)

Multiplier ce type de rencontres afin d'approfondir les échanges entre pays et selon leur niveau d'avancement dans le processus SNDS.

## **CLOTURE DES TRAVAUX**

Le relevé des conclusions de la réunion a été adopté. Il en ressort que l'objectif principal du séminaire est atteint. Les pays ont une meilleure information des moyens, outils et techniques nécessaires à la préparation et à la validation d'une stratégie nationale de développement de la statistique.

La cérémonie de clôture des travaux a été présidée par Monsieur Ali Mahmoud Sako, Directeur National Adjoint de la Statistique du Mali.

Les participants ont remercié les organisateurs, la BAD et AFRISTAT et le pays hôte pour le bon accueil et la parfaite organisation des travaux.

Bamako, septembre 2006.

## **ANNEXE 1 : ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture du séminaire
2. Présentation du séminaire et commentaires. Adoption du programme des travaux
3. Initiatives internationales et approche de la BAD dans l'élaboration des SNDS
4. Organisation institutionnelle des SSN et coordination statistique
5. Ressources humaines et Stratégie nationale de développement de la statistique
6. Gestion axée sur les résultats
7. Planification stratégique
8. Etat d'avancement de l'élaboration des SNDS dans les pays
9. Place des statistiques et synthèses économiques dans une SNDS
10. Intégration des statistiques sociales sectorielles dans une SNDS
  - a. Statistiques de l'éducation
  - b. Statistiques de la santé
  - c. Statistiques du monde rural
11. Dispositions futures
12. Adoption du relevé de conclusions du séminaire
13. Clôture du séminaire.

## **ANNEXE 2 : PROGRAMME ET CALENDRIER DES TRAVAUX**

<b>Dates/Heures</b>	<b>Session et thèmes</b>	<b>Responsables/Présentateurs</b>
<b>Mardi, le 29 août 2006</b>		
<b>INSTALLATION</b>		
8h30-9h15	Inscription des participants	AFRISTAT
9h15-9h30	Installation des participants et des invités	AFRISTAT
<b>SESSION D'OUVERTURE</b>		
<b>Présidence: SE Ministre du Plan et de l'Aménagement du Territoire du Mali</b>		
9h30-10h00	- Mot de bienvenue du Directeur Général d'AFRISTAT	AFRISTAT
	- Allocution du représentant de la BAD	BAD
10h00-10h30	- Discours d'ouverture du Ministre du Plan et de l'Aménagement du Territoire du Mali	AFRISTAT/MPAT
	Pause-café et photo de famille	AFRISTAT
<b>SESSION I</b>		
<b>Présidence: PARIS21</b>		
10h30-11h00	Présentation du séminaire et commentaires. Adoption du programme des travaux	AFRISTAT
11h00-12h30	Initiatives internationales et approche de la BAD dans l'élaboration des SNDS	BAD
12h30-14h15	Pause	
<b>SESSION II</b>		
<b>Présidence: BAD</b>		
14h15-15h45	Organisation institutionnelle des SSN et coordination statistique	Jean-Louis BODIN, Consultant
15h45-16h00	Pause-café	
16h00-18h00	Organisation institutionnelle des SSN et coordination statistique (suite)	Jean-Louis BODIN, Consultant
18h15-19h30	Cocktail (Azalaï Grand Hôtel)	AFRISTAT
<b>Mercredi, le 30 août 2006</b>		
8h30-10h15	RH et SNDS	Martin BALEPA, Directeur Général AFRISTAT
10h15-10h30	Pause-café	
<b>SESSION III</b>		
<b>Présidence: Jean-Louis BODIN, Consultant</b>		
10h30-12h30	Gestion axée sur les résultats	Gilbert E. OLOKO, Consultant
12h30-14h15	Pause	
14h15-15h45	Gestion axée sur les résultats (suite)	Gilbert E. OLOKO, Consultant
15h45-16h00	Pause-café	

<b>Dates/Heures</b>	<b>Session et thèmes</b>	<b>Responsables/Présentateurs</b>
16h00-17h30	Planification stratégique	Gilbert E. OLOKO, Consultant
<b>SESSION IV</b> <b>Présidence : AFRISTAT</b>		
<b>Jeudi, le 31 août 2006</b>		
8h00-10h15	Etat d'avancement de l'élaboration des SNDS dans les pays	Représentants de quatre pays
10h15-10h30	Pause-café	
<b>SESSION V</b> <b>Présidence: Jean-François DIVAY, Personne ressource</b>		
10h30-12h30	Place des statistiques et synthèses économiques dans une SNDS	Paul KOFFI KOFFI, Consultant
12h30-14h15	Pause	
14h15-15h45	Place des statistiques et synthèses économiques dans une SNDS (suite)	Paul KOFFI KOFFI, Consultant
15h45-16h00	Pause-café	
16h00-17h00	Intégration des statistiques sociales sectorielles dans les SNDS	BAD
17h00-18h30	Les statistiques sociales sectorielles dans une SNDS: Cas des statistiques de l'éducation	Gérard OSBERT, Expert à AFRISTAT
<b>Vendredi, le 1er septembre 2006</b>		
8h00-10h15	Les statistiques sociales sectorielles dans une SNDS: Cas des statistiques de la santé	Dr Etienne DOUMBIA, Consultant
10h15-10h30	Pause-café	
10h30-12h30	Les statistiques sociales sectorielles dans une SNDS: Cas des statistiques du monde rural	Eloi OUEDRAOGO, Expert à AFRISTAT
12h30-14h15	Pause	
<b>SESSION VI</b> <b>Présidence: Pays hôte</b>		
14h15-15h30	Dispositions futures	BAD/AFRISTAT
15h30-17h30	Pause-café	
17h30-18h30	Adoption du relevé de conclusions et clôture	AFRISTAT

**ANNEXE 3 : MOT DE BIENVENUE DE M. MARTIN  
BALEPA, DIRECTEUR GENERAL D'AFRISTAT A  
L'OUVERTURE DU SEMINAIRE DE LANCEMENT DE  
L'ELABORATION DES STRATEGIES NATIONALES DE  
DEVELOPPEMENT DE LA STATISTIQUE**

**Excellence, Monsieur le Ministre du Plan et de l'Aménagement du Territoire,  
Monsieur le Représentant du Groupe de la Banque Africaine de Développement,  
Monsieur le Représentant de l'Ambassade de France,  
Mesdames et Messieurs les représentants des organisations internationales,  
Honorables invités,  
Mesdames et Messieurs les séminaristes,  
Mesdames, Messieurs,**

C'est un grand honneur pour AFRISTAT de vous accueillir dans cette belle salle. Au nom du personnel de cette organisation et en mon nom propre, je vous souhaite la bienvenue.

**Excellence, Monsieur le Ministre,**

L'ensemble des participants et moi-même, vous sont particulièrement reconnaissants d'avoir accepté de marquer de votre présence l'ouverture de cette rencontre consacrée aux stratégies de développement de la statistique dans nos pays. Il me plaît de m'adresser particulièrement à vous pour réitérer nos sincères remerciements d'une part pour votre constante disponibilité qui ne nous fait jamais défaut dans de telles circonstances et d'autre part, pour l'attention toujours bienveillante que votre gouvernement et vous-même en particulier portent sur AFRISTAT. Nous vous serions infiniment reconnaissants de transmettre aux hautes autorités de ce pays notre sentiment de profonde gratitude.

**Excellence, Monsieur le Ministre,**

Il n'est pas besoin de rappeler le rôle de boussole combien important que joue la statistique dans une société organisée. Les pays développés l'ont compris en investissant sur les systèmes statistiques qui s'intègrent parfaitement aujourd'hui dans leurs systèmes d'informations nécessaires à la conduite des affaires. De plus en plus nos Etats le comprennent aussi et consacrent des moyens importants à l'essor de cet outil de développement qu'est la statistique, même si nous devons relever qu'il reste encore beaucoup à faire malgré les progrès accomplis.

Cependant, les progrès ne peuvent être accomplis et consolidés que si les actions sont menées dans un cadre concerté et cohérent, résultat d'échanges entre producteurs et utilisateurs. Depuis quelques années, la communauté internationale a décidé d'accompagner nos Etats dans l'élaboration de tels cadres, parce que nous sommes tous unanimes que le développement fondé sur l'observation des faits est un développement durable. Si nous sommes réunis ici aujourd'hui c'est grâce aussi à cette communauté. Avec votre permission, Monsieur le Ministre, je voudrais relever l'appui technique déterminant des partenaires, pour saluer cette coopération librement partagée qui conduira chacun de nos Etats à disposer d'un espace de plaidoyer en faveur de la statistique et d'un cadre de coordination technique et financière des actions relatives à ce domaine. En particulier, je voudrais saluer le rôle joué par le consortium PARIS21, Partenariat pour le développement de la statistique au service du développement au 21<sup>ème</sup> siècle, pour ses travaux de conceptualisation de la démarche SNDS, Stratégie nationale de développement de la statistique. Les systèmes statistiques de nos Etats tirent un parti intéressant de ses travaux qui leur ont permis de produire leurs feuilles de route, processus qui les guideront tout le long de l'élaboration de leurs stratégies nationales de développement de la statistique.

Mesdames et Messieurs les séminaristes,

Ce bref rappel interpelle les Etats représentés ici. Ainsi, vos pays doivent relever le défi de bâtir un système statistique efficace, celui qui est en mesure d'agir et de réagir en fonction des priorités de développement.

La plupart de vos pays se sont déjà engagés dans cette voie en procédant à des réformes institutionnelles et en démarrant l'élaboration de leurs stratégies de développement de la statistique. Pour ceux qui sont au début de ce processus, cette rencontre donne l'occasion d'entamer des échanges sur le contenu de telles stratégies. Nous attendons notamment des propositions concrètes sur les modalités de prise en compte des statistiques sociales sectorielles, données essentielles au suivi et évaluation des stratégies de réduction de la pauvreté et des Objectifs du millénaire pour le développement.

La définition du contenu d'une stratégie en général et d'une stratégie nationale de développement de la statistique, en particulier, demande une organisation qui allie de manière cohérente les besoins, les outils méthodologiques de réalisation et les ressources tant humaines que financières et matérielles. C'est pour cela que ce séminaire abordera aussi le processus d'élaboration d'un plan stratégique.

Si l'idée de formuler un tel plan peut être familière pour certains, elle s'impose aujourd'hui à tous parce que longtemps occultée ou négligée. Et c'est en toute logique que nous en avons fait un sujet de débats au cours de ce séminaire. Car nous savons que les pays qui souhaitent bénéficier d'un appui des partenaires techniques et financiers sont amenés à se doter d'un tel plan qui combinera évidemment les orientations nationales des stratégies de réduction de la pauvreté et la mise en œuvre des Objectifs du millénaire pour le développement ainsi que d'autres initiatives internationales de grande importance.

Pour AFRISTAT, cette démarche a toujours été considérée comme primordiale pour le décollage de la statistique dans ses Etats membres. Comme toute action, il importe de bien la préparer, assurer sa visibilité pour en garantir le succès. Les efforts déployés dans le domaine de la statistique dans nos pays n'ont pas souvent suivi cette démarche logique qui consiste à dégager les forces et les faiblesses du système, à dresser les besoins en données statistiques répondant aux stratégies de développement et à bâtir des plans réalistes de production statistique conformément aux normes internationales et aux bonnes pratiques.

#### **Mesdames, Messieurs,**

Avant de terminer, je voudrais brièvement attirer votre attention sur une question fondamentale pour la réussite de l'élaboration et de la mise en œuvre d'une stratégie nationale de développement de la statistique. Il s'agit, vous l'avez deviné, du cadre institutionnel dans lequel évolue un système statistique national, notamment l'institut national de statistique qui en constitue le noyau dur.

Depuis quelques années, bon nombre d'Etats africains au sud du Sahara ont initié des mutations institutionnelles de leurs systèmes statistiques en vue de doter plus d'autonomie de gestion à leurs instituts nationaux de statistique. Contrairement à l'idée habituellement reçue, les nouveaux statuts acquis par les instituts sont plus contraignants et requièrent plus de travail de la part du personnel. Est-il besoin de rappeler qu'un institut national de statistique est une unité de production et qu'à ce titre, il doit se plier à des règles de production sévères. C'est pour cela que nous avons pensé que le séminaire devra aussi aborder la question du cadre institutionnel des systèmes statistiques et celle non moins importante de la gestion des ressources humaines.

Ces questions ainsi que les interrelations entre les statistiques économiques et les statistiques sociales sectorielles vont constituer la trame des débats que nous proposons à l'étude des participants au cours de cette rencontre. Vous l'avez constaté, nous nous sommes limités à quelques thèmes seulement. Soyez-en rassurés nous allons poursuivre, avec l'appui de nos partenaires, nos efforts pour compléter les échanges sur les points qui n'auraient pas été abordés.

#### **Mesdames, Messieurs,**

Je voudrais terminer mon propos en adressant mes sincères remerciements à tous ceux qui, de loin ou de près, ont déployé leurs efforts pour la tenue de cette réunion. Mes remerciements vont particulièrement à nos partenaires techniques et financiers, notamment la Banque africaine de développement qui a financé l'organisation du présent séminaire à travers le Programme de Comparaison internationale pour l'Afrique. Je voudrais aussi exprimer notre reconnaissance à toutes les personnes ressources qui ont bien voulu accepter nous livrer leurs expériences. Je suis convaincu que nous tirerons un grand profit de cette rencontre.

Merci de votre aimable attention.

**ANNEXE 4 : ALLOCUTION PRONONCEE PAR M. ANDRE  
PORTELLA, CHEF DE DIVISION PAR INTERIM, DIVISION DES  
STATISTIQUES SOCIOECONOMIQUES, DEPARTEMENT DE LA  
STATISTIQUE, GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE  
DEVELOPPEMENT**

**Monsieur le Ministre du Plan et de l'Aménagement du Territoire,  
Mesdames et Messieurs les Représentants des Institutions Bilatérales et multilatérales de  
Coopération,  
Monsieur le Directeur général d'AFRISTAT,  
Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux des Instituts Nationaux de Statistique,  
Mesdames, Messieurs,**

Au nom du Groupe de la Banque africaine de développement (BAD), j'ai le privilège de vous transmettre l'expression de notre profonde gratitude pour avoir accepté de prendre part à cet important atelier, qui, de notre point de vue, est un lieu « du donné et du recevoir », tant il est vrai que vos expériences sont la matière première utile pour construire cet édifice commun qu'est la statistique africaine.

Nous voudrions remercier M. Martin Balépa, Directeur général d'Afristat d'avoir pris cette heureuse initiative de vous convier à une réflexion sur la manière d'aborder les enjeux actuels et futurs de la statistique dans les pays membres d'Afristat, dans un cadre cohérent de concertation.

Votre présence massive témoigne à n'en point douter de la priorité et de l'importance que vos gouvernements attachent à l'amélioration de leurs systèmes statistiques nationaux.

**Monsieur le Ministre,  
Mesdames, Messieurs,**

Nous convenons tous, je crois, que l'efficacité du développement est aujourd'hui au cœur du débat sur le développement. Aussi bien la communauté internationale des bailleurs de fonds que nos pays accordent en effet une haute priorité au renforcement de l'impact de leurs interventions sur le développement. Les parties prenantes de nos actions nous demandent également de mesurer et de démontrer l'impact économique et social de nos concours. Cette démarche est essentielle pour nous permettre d'améliorer la qualité des projets et programmes de développement que nous soutenons et d'en évaluer les résultats. Cet accent mis sur les résultats est bénéfique pour nous, dans la mesure où il fait ressortir davantage la nécessité de disposer de statistiques produites dans les délais et fiables. Mais, dans le même temps, il pose un défi aux systèmes statistiques nationaux, celui de satisfaire efficacement les demandes croissantes de données statistiques.

Il y a deux ans, à la Deuxième Table ronde de Marrakech (Maroc) sur la gestion axée sur les résultats en matière de développement tenue en février 2004, et organisée par la BAD, la Banque mondiale et d'autres banques multilatérales de développement, avec la participation aussi bien de pays en développement que d'organismes donateurs, fut conçu le Plan d'action de Marrakech pour la statistique (PAMS) dans le but d'aider les pays en développement à améliorer l'offre de données en appui aux programmes d'action axés sur les résultats et à la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement (OMD).

Depuis lors, la BAD a collaboré avec la CEA, la Banque mondiale, PARIS21 et avec la plupart d'entre vous ici présents dans cette salle, à l'élaboration d'un Cadre stratégique régional de référence pour le développement de la statistique (CSRR) en Afrique en vue de faire avancer le PAMS sur le continent. Le CSRR vise à fournir des orientations statistiques et des mécanismes appropriés pour guider et accélérer le développement de capacités statistiques durables en Afrique. Vous, les responsables des Bureaux nationaux de la statistique vous vous rappellerez sans doute qu'en février dernier, conjointement avec vos homologues, vous avez adopté le Cadre régional de référence statistique au cours du deuxième Forum pour le développement de la statistique en Afrique (FASDEV).

Un des principaux aspects soulignés dans le PAMS et dans le Cadre régional de référence statistique pour l'Afrique est l'importance de la planification stratégique dans le domaine de la statistique. À cet égard, le PAMS invite tous les pays à faible revenu à élaborer des Stratégies nationales de développement de la statistique (SNDS) et à entreprendre leur mise en œuvre en vue de produire des statistiques de meilleure qualité, et donc susceptibles de soutenir plus efficacement les efforts de développement national.

Pour sa part, la BAD a réagi à l'appel du PAMS et commencé à mettre en œuvre le CSRR par le lancement de son appui, tant technique que financier, afin d'aider les pays africains à concevoir leur SNDS. C'est à cet objectif que répond principalement le présent atelier qui se tient à l'intention des pays d'Afristat et qui est le quatrième du genre organisé à ce jour. Les trois premiers, tenus en mai, juin et juillet derniers, étaient destinés respectivement aux pays membres du COMESA, aux pays anglophones de la CEDEAO et aux pays de la SADC.

Permettez-moi à présent de dire quelques mots sur l'importance du processus d'élaboration des SNDS. Celui-ci assure un cadre global pour une évaluation coordonnée et efficiente des besoins en constante évolution des utilisateurs et de leurs priorités en ce qui concerne les statistiques et le renforcement des capacités statistiques à travers tout le système statistique national. En particulier, l'objectif visé est d'harmoniser le développement de la statistique avec des stratégies et des programmes nationaux et internationaux de développement plus larges. Dans nombre de pays, les processus de suivi des progrès accomplis vers la réalisation des OMD, d'élaboration des stratégies de réduction de la pauvreté (SRP) et de gestion axée sur les résultats, constituent des occasions propices pour cerner les besoins en données et faire ressortir les domaines prioritaires en termes d'investissement et d'amélioration. L'approche SRP favorise également une prise de conscience essentielle quant à la manière dont ces stratégies devraient être élaborées et mises en œuvre. La SNDS fournit un cadre pour la mobilisation de ressources aussi bien intérieures qu'extérieures.

À cet égard, au titre du volet renforcement des capacités du PCI-Afrique, la BAD a dégagé des fonds que les pays pourront utiliser pour l'élaboration de leur stratégie nationale de développement de la statistique. La Banque restera un partenaire de confiance dans la mise en œuvre de ces stratégies et l'amélioration des capacités statistiques globales dans nos pays.

Parallèlement à l'atelier sur les SNDS, la BAD organise depuis hier, ici même à Bamako, une retraite scientifique sur la validation des données sur les prix qui sont collectées dans les pays membres d'AFRISTAT, dans le contexte des activités du Programme de comparaison internationale (PCI).

L'appui que la Banque fournit aux pays africains pour les activités de collecte de données du PCI, est destiné entre autres, à rationaliser et améliorer leur indice des prix à la consommation (IPC).

Dans le contexte du Cadre régional de référence, la BAD est déterminée à travailler en collaboration très étroite avec la CEA et l'Union africaine pour donner l'impulsion efficace nécessaire à la coordination des efforts visant à améliorer les capacités statistiques au sein de la région.

À ce stade, je tiens à exprimer notre gratitude à nos partenaires nationaux, régionaux et internationaux pour les importantes contributions qu'ils ont apportées à ce jour au renforcement des capacités statistiques dans nos pays. Les concours fournis ont, dans une large mesure, contribué à fournir aux pays africains, l'appui technique et financier, dans un cadre de synergie appréciée de tous. Nous espérons que cette coopération se renforcera encore davantage dans la prochaine phase de soutien à nos pays pour la mise en œuvre de leur SNDS.

**Monsieur le Ministre,  
Mesdames, Messieurs,**

Permettez-moi de conclure une fois de plus, en souhaitant que les travaux de cet atelier puissent permettre d'approfondir la réflexion sur les défis multiformes qui nous sont posés pour l'amélioration des statistiques dans nos pays. Je pense que nous sommes en train de faire des progrès réels sur le terrain et que nous continuerons à en faire, surtout si j'en juge par l'esprit de collaboration qui existe maintenant entre les pays africains, les institutions régionales et d'autres partenaires au développement. Conforté par la large représentation à ces ateliers et la profondeur de l'expertise ici rassemblée, je suis convaincu que, pendant les quatre jours que dureront ces travaux, nous ferons notablement avancer la cause de la statistique.

Je vous remercie de votre aimable attention et vous souhaite des débats très fructueux.

## **ANNEXE 5 : DISCOURS D'OUVERTURE DU MINISTRE DU PLAN ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE DE LA REPUBLIQUE DU MALI**

**Monsieur le Représentant de la Banque Africaine de Développement,  
Mesdames et Messieurs les représentants des organisations internationales,  
Monsieur le Directeur Général d'AFRISTAT,  
Honorables invités,  
Mesdames, Messieurs,**

Au nom du Gouvernement du Mali, je vous souhaite la bienvenue à Bamako. C'est un insigne honneur pour moi de procéder aujourd'hui au lancement de l'élaboration des stratégies nationales de développement de la statistique (SNDS) au profit des pays de la sous coordination d'AFRISTAT dans le cadre de la mise en œuvre du Programme de comparaison internationale.

La dynamisation des systèmes statistiques nationaux est une condition sine qua none pour nos pays si nous voulons disposer d'outils efficaces de suivi et d'évaluation des politiques de développement mises en œuvre, dans le cadre de la lutte contre la pauvreté.

**Mesdames, Messieurs,**

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'actions de Marrakech, nous avons pris l'engagement d'élaborer des stratégies nationales de développement de la statistique.

AFRISTAT et d'autres partenaires au développement tels que la BAD et PARIS21 ont mobilisé les moyens financiers et techniques nécessaires pour nous soutenir dans cette démarche. Qu'ils en soient vivement remerciés au nom du gouvernement du Mali.

Comme vous le savez, le séminaire qui démarre aujourd'hui, marque le démarrage des activités d'appui à l'élaboration des stratégies nationales de développement de la statistique pour les pays de la sous coordination d'AFRISTAT.

**Mesdames, Messieurs,**

La présente rencontre revêt une importance capitale pour tous les acteurs du développement. Elle a pour finalité de permettre aux responsables des systèmes statistiques nationaux de s'accorder sur le contenu d'une stratégie nationale de développement statistique et des différentes articulations, notamment la prise en compte des statistiques sociales.

Dans le cadre du processus d'intégration économique de nos Etats, la production de statistiques fiables renforce la surveillance multilatérale, facilite et encourage la comparabilité et l'harmonisation des données au niveau international.

L'expérience de ces dernières années aussi bien au Mali qu'à dans les pays voisins témoigne de l'absolue nécessité de coordonner nos efforts, de les planifier et de les inscrire dans le cadre d'une stratégie nationale de développement de la statistique au sein même des stratégies nationales de développement et de lutte contre la pauvreté.

**Mesdames, Messieurs,**

L'élaboration des stratégies nationales de développement de la statistique doit respecter un certain nombre de principes parmi lesquels on peut citer :

- l'adoption d'une stratégie globale et réfléchie à moyen et long termes afin d'assurer la cohérence du développement et sa durabilité ;
- la participation de l'ensemble des partenaires nationaux du système statistique dans une vision partagée et un partenariat équilibré ;
- l'utilisation de la statistique comme un outil indispensable pour gérer, mesurer l'atteinte des objectifs du millénaire pour le développement, la gouvernance et de la démocratie ;
- et enfin, la mobilisation de ressources suffisantes pour faire de la statistique l'outil d'aide à la prise de bonnes décisions et permettre aux citoyens d'être mieux informés sur le bien fondé des politiques conduites.

Sur tous ces sujets qui seront abordés, la délégation de notre pays sera très heureuse de vous faire partager la modeste expérience du Mali.

**Mesdames, Messieurs,**

Je demeure convaincu que, chacun en ce qui le concerne, s'emploiera à ce que les stratégies nationales de développement de la statistique qui seront élaborées soient de précieux repères.

Sur ce et en souhaitant pleins succès à vos travaux, je déclare ouvert le séminaire de lancement de l'élaboration des stratégies nationales de développement de la statistique.

Je vous remercie.

**ANNEXE 6 : LISTE DES PARTICIPANTS AU SEMINAIRE D'ELABORATION DES  
STRATEGIES NATIONALES DE DEVELOPPEMENT STATISTIQUE : BAMAKO, DU 29 AOUT AU  
1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2006**

<b>Pays /Institution /Qualité</b>	<b>Nom et Prénom</b>	<b>Adresse</b>	<b>Téléphone / Fax / E-mail</b>
<b>BENIN</b>	VODOUNOU COSME	INSAE , COTONOU, BP 323	E-mail : <a href="mailto:vodounouc@yahoo.fr">vodounouc@yahoo.fr</a> / <a href="mailto:ins.benin@insae-bj.org">ins.benin@insae-bj.org</a> Tél. : (229) 21 30 74 48 Fax : (229) 90 94 36 48
<b>BURKINA FASO</b>	TIRAL SIDI	Institut National de la Statistique et de la Démographie, 01 BP 374 Ouagadougou INSD	E-mail : <a href="mailto:mstiral@yahoo.fr">mstiral@yahoo.fr</a> Tél. : (226) 50 30 83 00 Fax : (226)
<b>CAMEROUN</b>	OKOUDA BARNABE	Institut National de la Statistique (INS) B.P. 134 YAOUNDE	E-mail : <a href="mailto:barnabe_okouda@yahoo.fr">barnabe_okouda@yahoo.fr</a>  Tél. : (237) 222 04 45 / 222 54 21  Fax : (237) 223 24 37
	NGIDJOI BEA JOSEPH ROGER	MINPLADAT/ CTSE-DSRP B.P. 660 YAOUNDE	E-mail : <a href="mailto:ngidjoibea@yahoo.fr">ngidjoibea@yahoo.fr</a> Tél. : (237) 222 42 70 / 797 68 60 Fax : (237) 222 42 70
<b>CAP VERT</b>	SANTOS SILVINA	Institut national de la statistique AV. Amilcar Cabral, B.P. 116 PRAIA	E-mail : <a href="mailto:silvinas@ine.gov.cv">silvinas@ine.gov.cv</a> Tél.: (238) 26 138 27
<b>CENTRAFRIQUE</b>	BAYO CHRISTOPHE	DGSEES Ministère du Plan , B.P. 696 BANGUI	E-mail : <a href="mailto:christophebayo@yahoo.fr">christophebayo@yahoo.fr</a> Tél : (236) 61 72 69
	KPATA JEAN PIERRE	Président du CSLP BANGUI	E-mail : <a href="mailto:jpkpata@yahoo.fr">jpkpata@yahoo.fr</a> Tél : (236) 50 13 64
<b>COMORES</b>	BASTOINE MSOMA	Directeur National de la Statistique  BP 131 MORONI	Email : <a href="mailto:msbastoine@yahoo.fr">msbastoine@yahoo.fr</a>  Tél. : (269) 73 00 80/ 33 59 11
<b>CONGO</b>	KIMPOUNI DOMINIQUE	CNSEE, BP 2031 BRAZZAVILLE	Email : <a href="mailto:dkimpouni@hotmail.com">dkimpouni@hotmail.com</a> Tél.: (242) 521 92 64
<b>COTE D'IVOIRE</b>	OUATTARA IDRISSE	INS 01 B.P. V55 ABIDJAN 01	E-mail : <a href="mailto:ouattara_id@yahoo.fr">ouattara_id@yahoo.fr</a> Tél. : (225) 20 21 48 92 Tél. : (225) 20 21 63 27

<b>GABON</b>	NGUEMA MEYE PAUL-HENRI	DGSEE B.P. 2119 LIBREVILLE	E-mail : <a href="mailto:nguemameye@yahoo.fr">nguemameye@yahoo.fr</a> /  <a href="mailto:Plan.dgsee@yahoo.fr">Plan.dgsee@yahoo.fr</a>  Tél. : (241) 76 06 71 / 76 19 27  Fax : (241) 72 04 57
	NDONG BIYOGHO JEAN PHILIPPE	Cabinet du Ministre du Plan B.P. 172 LIBREVILLE	E-mail : <a href="mailto:nguemameye@yahoo.fr">nguemameye@yahoo.fr</a> Tél. : (241) 06 21 45 29 Fax : (241) 72 04 57
<b>GUINEE</b>	DIALLO OUMAR	DNS B.P. 221 CONAKRY	Email : <a href="mailto:oumarbombi@yahoo.fr">oumarbombi@yahoo.fr</a> Fax (224) 30 41 30 39 Tél. (224) 60 21 33 12 / 30 41 45 67
<b>GUINEE</b>	SANGARE IBRAHIMA SORY	Secrétaire exécutif / SRP Ministère de l'Economie et des Finances B.P. 221 CONAKRY	Email : <a href="mailto:dalabaya@yahoo.fr">dalabaya@yahoo.fr</a> Fax (224) 30 41 30 59 Tél. (224) 60 21 33 12 / 30 41 45 67
<b>GUINEE – BISSAU</b>	CAMARA SUANDE	INEC GUINE – BISSAU CP 6 BISSAU , AV AMILCAR CABRAL	E-mail : <a href="mailto:suandec@yahoo.com.br">suandec@yahoo.com.br</a> Tél : (245) 20 54 57 / 665 85 23 Fax :
<b>MALI</b>	SAKO MAHMOUD ALI	DNSI, B.P. 12 BAMAKO	E-mail : <a href="mailto:sakomahmoud@yahoo.fr">sakomahmoud@yahoo.fr</a> Tél : (223) 222 24 55/ 678 02 74 Fax : (223) 222 71 45
	BA ALASSANE	CELLULE CSLP BAMAKO	E-mail : <a href="mailto:alassaneba@yahoo.fr">alassaneba@yahoo.fr</a> / <a href="mailto:Alassane.ba@etu.univ-nantes.fr">Alassane.ba@etu.univ-nantes.fr</a> Tél : (223) 223 86 37 / 669 06 06 Fax : (223) 222 71 60
<b>MAURITANIE</b>	BA KALIDOU SAMBA	ONS, B.P. 240 NOUAKCHOTT	E-mail : <a href="mailto:khalidou@ons.mr">khalidou@ons.mr</a> Tel. (222) 658 47 19 Fax (222) 25 51 70 / 25 50 31
	MOHAMMED EL MOCTAR OULD SIDI BACAR	DESD / MAED, B.P. 238 NOUAKCHOTT	E-mail : <a href="mailto:mmsbacar@economie.gov.mr">mmsbacar@economie.gov.mr</a> Tel. (222) 529 89 39 Fax (222) 529 42 23
<b>NIGER</b>	SOUMAILA IBRAHIM	INS, B.P. 13 416 NIAMEY	E-mail : <a href="mailto:ibrahimndougou@yahoo.fr">ibrahimndougou@yahoo.fr</a> Tél. : (227) 20 72 35 60 / 20 96 97 50
	DJIBO SAIBOU	Secrétariat permanent de la SRP B.P. 893 NIAMEY	E-mail : <a href="mailto:saiboudjibo@yahoo.fr">saiboudjibo@yahoo.fr</a> Tél. : (227) 20 72 21 52 / Cel 96 97 21 76
<b>RDC</b>	WAWA SAKRINI ARSENE	Coordonnateur SNDS INS, BP 20 KINSHASA	E-mail : <a href="mailto:wawa_sakrini@yahoo.fr">wawa_sakrini@yahoo.fr</a> / <a href="mailto:Snds_co@yahoo.fr">Snds_co@yahoo.fr</a> Tél. : (243) 08 10 02 20 79

<b>SAO TOME &amp; PRINCIPE</b>	HELDER COSTA D'ALVA SALVATERRA	INE – STP SAO TOME	E-mail : <a href="mailto:heldu@cstome.net">heldu@cstome.net</a> / <a href="mailto:helder_ine@cstome.net">helder_ine@cstome.net</a> Tél. : (239) 22 13 13 / 90 41 46 / 22 35 90 Fax : (239) 22 19 82
<b>SENEGAL</b>	DIA MAMADOU	CSPLP, B.P. 11 459 DAKAR	E-mail : <a href="mailto:csplpmef2003@yahoo.fr">csplpmef2003@yahoo.fr</a> Tél. (221) 889 21 66 / 436 67 00 Fax (221) 822 70 11
	EL HADJI MALICK DIAME	ANSD, B.P. 116 DAKAR	E-mail : <a href="mailto:diamemalick@yahoo.fr">diamemalick@yahoo.fr</a> Tél. (221) 824 03 01 / 554 32 87 Fax (221) 824 90 01 / 04 – 825 33 32
<b>TCHAD</b>	HAGGAR OUSMAN ABDOULAYE	INSEED, B.P. 453 N'DJAMENA	E-mail : <a href="mailto:abdoulaye_haggar@yahoo.fr">abdoulaye_haggar@yahoo.fr</a> /  <a href="mailto:inseed@intnet.td">inseed@intnet.td</a> / <a href="mailto:inseed@caramail.com">inseed@caramail.com</a>  Tél. : (235) 51 45 49 / 52 31 64 / 631 04 29 Fax : (235) 52 66 13
<b>TOGO</b>	ANIMAOU TCHIOU	DGSCN, B.P. 118 LOME	E-mail : <a href="mailto:dgscn_tg@yahoo.fr">dgscn_tg@yahoo.fr</a> Tél. : (228) 221 62 24 / 221 22 87 Fax : (228) 221 37 53
	TCHAKEI ESSOWAVANA	Unité de Coordination du DSRP MDAT, B.P. 1667 LOME	E-mail : <a href="mailto:oustchakei@yahoo.fr">oustchakei@yahoo.fr</a> Tél. : (228) 221 41 68 / 902 82 12 Fax : (228) 222 61 32
<b>BAD</b>	PORTELLA ANDRE	Chef de Division p.i. BAD BP 323, 1002 Tunis, Belvédère	E-mail : <a href="mailto:a.portella@afdb.org">a.portella@afdb.org</a> Tél. : (216) 71 10 26 20 Fax : (216) 71 10 37 43
	MOUYELO-KATOULA MICHEL	Coordonnateur régional PCI-Afrique, BAD BP 323, 1002 Tunis, Belvédère	E-mail : <a href="mailto:m.mouyelo-katoula@afdb.org">m.mouyelo-katoula@afdb.org</a> Tél. : (216) 71 10 36 54 Fax : (216) 71 10 37 43
	MBONG MBONG LUC	Statisticien Principal BAD BP 323, 1002 Tunis, Belvédère	E-mail : <a href="mailto:l.mbongmbong@afdb.org">l.mbongmbong@afdb.org</a> Tél. : (216) 22 75 83 88 / 71 10 36 57 Fax : (216) 71 10 37 43
	ADAM ABDOULAYE	Statisticien Principal BAD BP 323, 1002 Tunis, Belvédère	E-mail : <a href="mailto:a.adam@afdb.org">a.adam@afdb.org</a> Tél : (216) 22 69 24 51 Fax : (216) 71 10 37 43
	NSHIMYUMUREMYI ADALBERT	Statisticien Principal BAD BP 323, 1002 Tunis, Belvédère	E-mail : <a href="mailto:a.nshimyumuremyi@afdb.org">a.nshimyumuremyi@afdb.org</a> Tél. : (216) 71 10 36 43 / 22 69 16 56 Fax : (216) 71 10 37 43
<b>MAE</b>	DIVAY JEAN-FRANCOIS	Ministère des affaires étrangères 20 Rue Monsieur 75700 Paris	E-mail : <a href="mailto:jean-francois.divay@diplomatie.gouv.fr">jean-francois.divay@diplomatie.gouv.fr</a> Tél. : (331) 53 69 41 97 Fax : (331) 53 69 43 97

<b>PARIS21</b>	SIMONPIETRI ANTOINE	OCDE, PARIS21 2 rue André Pascal, 75775 Paris	E-mail : <a href="mailto:antoine.simonpietri@oecd.org">antoine.simonpietri@oecd.org</a> Tél. : (331) 45 24 14 64 Fax : (331) 45 24 94 06
	BLAZYK SAMUEL	OCDE, PARIS21 2 rue André Pascal, 75775 Paris Cedex 16	E-mail : <a href="mailto:samuel.blazyk@oecd.org">samuel.blazyk@oecd.org</a> Tél. : (331) 45 24 90 35 Fax : (331) 45 24 94 06
<b>RDC / PNUD</b>	KANKWANDA GREGOIRE	Expert National Projet d'Appui au Programme National d'Urgence de Renforcement des Capacités (APNURC), PNUD 5, Avenue Lubefu ; Kinshasa-Gombe	E-mail : <a href="mailto:gkankwanda@yahoo.fr">gkankwanda@yahoo.fr</a> Tél. : (243) 99 99 32 351 Fax : (243)
<b>BIT/DAKAR</b>	DJERMA TORO HONORE	Spécialiste senior en statistique du travail BIT / Dakar	E-mail : <a href="mailto:djerma_dak@ilo.org">djerma_dak@ilo.org</a> Tél. : (221) 889 29 89 Fax : (221) 823 75 03
<b>ACBF</b>	NOUMON COFFI	Administrateur Principal de Programmes B.P. 1562, Harare - ZIMBABWE	E-mail : <a href="mailto:c.noumon@acbf-pact.org">c.noumon@acbf-pact.org</a> Tél. : (263) 4 702 931/2 Fax : (263) 4 702 915 / 700 215
<b>FAO</b>	KEITA NAMAN	Statisticien Principal Division de la Statistique Via delle terme di Caecalla	E-mail : <a href="mailto:naman.keita@fao.org">naman.keita@fao.org</a> Tél. : (39) 06 57 05 38 27 Fax :
<b>ISU/DAKAR</b>	LAIREZ THIERRY	Institut de statistique de l'UNESCO Bureau régional / Dakar	E-mail : <a href="mailto:t.lairez@uis.unesco.org">t.lairez@uis.unesco.org</a> Tél. : (221) 822 76 18 / Cel (221) 574 24 07 Fax : (221) 821 38 48
<b>CONSULTANTS</b>	BODIN JEAN LOUIS	Consultant international, Inspecteur Général de l'INSEE honoraire PARIS – France	E-mail : <a href="mailto:jeanlouisbodin@yahoo.fr">jeanlouisbodin@yahoo.fr</a> Tél. : (33) Fax : (33)
	OLOKO GILBERT	Consultant international, 604-1100 Ambleside Ottawa – CANADA	E-mail : <a href="mailto:focusintl@focusintl.com">focusintl@focusintl.com</a> Tél. : 1-613 721 0869 Fax :
	DEMBELE ETIENNE	Consultant international, Chef Division Statistique et Documentation CPS/ Ministère de la Santé Bamako – MALI	E-mail : <a href="mailto:etiennedemb@cpssantemali.org">etiennedemb@cpssantemali.org</a> / <a href="mailto:etienne_ydembele@yahoo.fr">etienne_ydembele@yahoo.fr</a> Tél. : (223) 223 27 25 Fax : (223) 223 27 26
	KOFFI KOFFI PAUL	Consultant international Conseiller spécial, chargé de la macro- économie et de la réduction de la pauvreté Abidjan – COTE D'IVOIRE	E-mail : <a href="mailto:paul.koffi@wanadoo.fr">paul.koffi@wanadoo.fr</a> / <a href="mailto:kofpakoffi@yahoo.fr">kofpakoffi@yahoo.fr</a> Tél. : (225) 20 31 50 76 / Cel : 05 87 25 29 Fax : (225)

<b>AFRISTAT</b>	BALEPA MARTIN	Directeur Général BP E 1600 Bamako	E-mail : <a href="mailto:martin.balepa@afriostat.org">martin.balepa@afriostat.org</a> Tél : (223) 221 55 00/80 Fax : (223) 221 11 40
	LOMPO BIRIMPO	Directeur Général Adjoint BP E 1600 Bamako	E-mail : <a href="mailto:birimpo.Lompo@afriostat.org">birimpo.Lompo@afriostat.org</a> Tél : (223) 221 55 00/80 Fax : (223) 221 11 40
	AMEGASHIE FREEMAN	Expert Principal en Organisation stratégique BP E 1600 Bamako	E-mail : <a href="mailto:freeman.amegashie@afriostat.org">freeman.amegashie@afriostat.org</a> Tél : (223) 221 55 00/80 Fax : (223) 221 11 40
	OUEDRAOGO ELOI	Expert en statistiques agricoles BP E 1600 Bamako	E-mail : <a href="mailto:eloi.uedraogo@afriostat.org">eloi.uedraogo@afriostat.org</a> Tél : (223) 221 55 00/80 Fax : (223) 221 11 40
	OSBERT GERARD	Expert en statistiques sociales BP E 1600 Bamako	E-mail : <a href="mailto:gerard.osbert@afriostat.org">gerard.osbert@afriostat.org</a> Tél : (223) 221 55 00/80 Fax : (223) 221 11 40
	EBONGUE NKOUNGOUROU ABEL	Expert Système d'information sur le marché du travail Coordonnateur régional Projet ACBF BP E 1600 Bamako	E-mail : <a href="mailto:abel.ebongue@afriostat.org">abel.ebongue@afriostat.org</a> Tél : (223) 221 55 00/80 Fax : (223) 221 11 40
	OUISSIKA DOROTHEE	Expert en Organisation institutionnelle des systèmes statistiques BP E 1600 Bamako	E-mail : <a href="mailto:dorothee.ouissika@afriostat.org">dorothee.ouissika@afriostat.org</a> Tél : (223) 221 55 00/80 Fax : (223) 221 11 40
	ELHADJI MALAM SOULE OUMAROU	Expert suivi des DSRP / OMD BP E 1600 Bamako	E-mail : <a href="mailto:oumarou.soule@afriostat.org">oumarou.soule@afriostat.org</a> Tél : (223) 221 55 00/80 Fax : (223) 221 11 40
	SILETE-ADOGLI PASCAL DODJI	Consultant Long terme PCI-AFRIQUE-AFRISTAT BP E 1600 Bamako	E-mail : <a href="mailto:pascal.silete-adogli@afriostat.org">pascal.silete-adogli@afriostat.org</a> Tél : (223) 221 55 00/80 Fax : (223) 221 11 40
	NGAMPANA ROLAND FREDERIC	Expert Assistant BP E 1600 Bamako	E-mail : <a href="mailto:roland.ngampana@afriostat.org">roland.ngampana@afriostat.org</a> Tél : (223) 221 55 00/80 Fax : (223) 221 11 40